



L'association Les Petits pois ça bascule terrible, lauréate du prix des Mardis solidaires d'Atout Soleil

L'association, les Petits pois ça bascule terrible, implantée à Camon, fait partie des quinze associations dont le projet sera récompensé courant décembre. Grâce à Atout Soleil, elle recevra une dotation financière de 5 000 euros afin de l'aider à poursuivre ses actions, ainsi que des kits sanitaires composés de masques et de gel hydroalcoolique.

Créé en 2012, cette association de patients a pour objectif d'améliorer la qualité de vie, le bien-être quotidien physique et moral de personnes atteintes de maladies chroniques (obésité, diabète, sclérose en plaque, etc.) sur tout le territoire de la Somme.

Marie-Pierre Mille, vice-présidente, décrit les missions de sa structure « *notre principale objectif est de soutenir nos 129 adhérents en leur proposant un accueil et un accompagnement s'appuyant sur des activités physiques adaptées et de bien-être. Nous employons des prestataires notamment des personnes formées à l'enseignement physique pour mettre en place des cours adaptés aux bénéficiaires. Nous organisons également des ateliers de santé avec des diététiciens, des ateliers de sophrologie, d'art thérapie ou encore - ce que nous appelons des blablas - des temps d'échanges entre adhérents sur des problématiques propres à leur situation. Nous travaillons avec plusieurs hôpitaux du département, des pôles de prévention, des maisons médicales, etc.* ».

Avec l'arrivée de la Covid-19, l'association a dû repenser sa façon d'intervenir auprès de ses bénéficiaires qui constituent un public à risque important. Marie-Pierre Mille précise ainsi : « *notre volonté était surtout de ne pas laisser nos adhérents seuls, il ne fallait pas qu'ils perdent leurs acquis et leur santé. Nous avons donc très vite mis en place un programme gratuit d'activités variées et adaptées en visioconférence. Nous proposons aujourd'hui environ deux à trois visios par jour, soit 19 activités par semaine. Il y a tous les jours une séquence dédiée aux activités physiques adaptées.*

Elle ajoute : « *la crise sanitaire a créé beaucoup d'anxiété chez nos adhérents, nous nous sommes aperçus à la sortie du premier confinement que beaucoup d'entre eux n'arrivaient pas à reprendre les activités en présentiel. Nous avons donc décidé de maintenir aussi les visioconférences. Le prix des Mardis solidaires d'Atout Soleil va nous permettre de financer les prestataires qui dispensent ces ateliers. Aussi, un tiers de nos adhérents sont des personnes âgées, nous allons pouvoir financer un coach pour les former à l'usage des tablettes et du numérique* ».